



Dossier de l'OHI n° S3/8151/HSSC

LETTRE CIRCULAIRE 69/2017
11 décembre 2017

**RESULTAT DE LA NEUVIEME REUNION DU COMITE DES SERVICES ET DES
NORMES HYDROGRAPHIQUES
(HSSC)**

Références :

- A. LC de l'OHI 35/2017 du 12 mai – 9^{ème} réunion du comité des services et des normes hydrographiques (HSSC-9), 6-10 novembre 2017, Ottawa, Canada
- B. LC de l'OHI 64/2017 du 16 novembre – Demande d'approbation du maintien de la procédure d'adoption des recommandations du HSSC et de l'IRCC

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme indiqué à la référence A, la neuvième réunion du comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) a eu lieu au Service hydrographique canadien (SHC), au « Fairmount Château Laurier Hotel » d'Ottawa, Canada, du 6 au 10 novembre 2017. Le Directeur général du SHC, M. Denis Hains, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue à Ottawa aux participants. La réunion qui était présidée par le président par intérim du HSSC, M. Mike Prince, Australie, a vu la participation de 56 représentants de 22 Etats membres, du Secrétariat de l'OHI et de six organisations internationales accréditées en qualité d'observateurs.

2. Le compte rendu de la réunion HSSC-9, ainsi que la liste des décisions et actions découlant de la réunion avec leur état d'avancement actuel, sont à présent disponibles à la page HSSC du site web de l'OHI (www.iho.int > Comité & GT > HSSC), à la rubrique HSSC-9. Le plan de travail du HSSC pour la période 2018-2019 sera également mis à disposition sur cette page, dans la section « Divers », dès sa consolidation.

1^{ère} Assemblée de l'OHI - Décisions relatives au HSSC

3. Le point le plus important qui affecte le HSSC a été la tâche consistant à ajouter une annexe à la résolution de l'OHI 2/2007 – *Principes et procédures pour la modification des normes et des spécifications techniques de l'OHI* – fournissant des directives sur la procédure à suivre pour la conduite d'études d'impact.

Décisions émanant du Conseil de l'OHI (C-1) affectant le HSSC

4. Le HSSC a décidé d'examiner les amendements à la résolution de l'OHI 2/2007 demandés par l'Assemblée en deux étapes, comme conséquence des décisions prises lors du C-1 étant donné qu'il a été avaisé que la procédure d'approbation des propositions faites par le HSSC et par le comité de coordination inter-régional (IRCC) resterait la même jusqu'à la 2^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI (A-2) (cf. référence B). Le HSSC a donc été invité à examiner son mandat en parallèle à la révision de la résolution de l'OHI 2/2007, et à soumettre d'autres amendements en vue d'obtenir un aval lors de la 3^{ème} réunion du Conseil, aux fins d'approbation lors de l'A-2.

5. Il a également été noté que le Conseil a chargé le HSSC d'établir une liste des items de travail classés par ordre de priorité qui nécessitent un financement pour les projets spéciaux : les trois demandes faites lors du HSSC-9 (développement du catalogue de présentation et du générateur de catalogue de

Cartographe nos mers, océans et voies navigables - plus important que jamais

présentation de la S-101, création des ensembles de données de la S-58, développement de la S-127 – *Gestion du trafic* – spécification de produit), ont été approuvées en vue d'un financement.

S-100 et activités y relatives

6. Le président du GT sur la S-100 a indiqué que l'édition 3.0.0 de la S-100 a été publiée en juin 2017 et qu'un calendrier de publication des futures éditions de la S-100 visant à faciliter la tenue à jour et l'extension de la norme a été proposé et adopté. Il a été noté que le projet d'édition 1.0.0 de la S-100 Spécification sur l'interopérabilité, applicable aux systèmes de navigation uniquement, avait été mené à bien par le GT sur la S-100 et que le numéro S-98 a été attribué à cette publication.

7. Le comité a salué la nomination de M. Al Armstrong en tant que nouveau président de l'équipe de projet de la S-101, notant que le développement des ENC de la S-101 est clairement défini comme la pierre angulaire du programme de travail 2 de l'OHI. Les participants ont également salué les progrès réalisés dans le développement de la S-121 – *Limites et frontières maritimes* – qui selon la Division des Affaires maritimes et du Droit de la mer des Nations Unies (DOALOS), devrait permettre aux Etats membres de répondre à leurs obligations de revendiquer leurs limites et frontières maritimes (pour toute information complémentaire, se référer à : www.s-121.com).

8. Notant la disponibilité prochaine de produits basés sur la S-100, des propositions ont été faites en vue d'implémenter de solides procédures de vérification des validations, et d'utiliser d'une manière générale les plateformes de banc d'essai actuellement développées par la République de Corée, ainsi que l'outil de validation développé par le Canada pour la S-111 – *Courants de surface*.

9. Le comité a pris note de la bonne progression du développement de produits basés sur la S-100 contenant des informations nautiques, comme la S-122 – *Aires maritimes protégées* – et la S-123 – *Services radio* – et les défis futurs (production efficace et harmonisée, assurance de la qualité, distribution, prescriptions de transport, etc.) associés à la publication de spécifications de produit basées sur la S-100 et à la mise en service de produits basés sur la S-100. Il a été recommandé que les débats sur d'éventuels plans de mise en service et de production commencent au sein des groupes de travail, des commissions hydrographiques régionales et d'autres organes appropriés de l'OHI.

10. Le HSSC a reconnu qu'il était absolument nécessaire que le groupe de travail sur la qualité des données (DQWG) poursuive ses activités et un nouveau mandat a été adopté, en vue de permettre que les aspects relatifs à la qualité des données soient traités de manière appropriée et harmonisée pour toutes les spécifications de produits basées sur la S-100. Les indicateurs de qualité pour les données bathymétriques dans les ENC de la S-57 et dans les ENC de la S-101 demeurent une question cruciale qui a été traitée d'une part via le développement du projet d'une nouvelle publication S-67 – *Guide du navigateur relatif à l'exactitude et à la fiabilité des ENC* – et d'autre part via la présentation d'une éventuelle méthodologie de visualisation conditionnelle.

Questions relatives à l'ECDIS et cartographie marine

11. Le président du groupe de travail sur la tenue à jour des normes ENC (ENCWG) a rendu compte des révisions d'un nombre important de publications de l'OHI terminées en 2017 (S-52, S-64, S-57 UOC¹, S-58, S-65 et S-66²). Des discussions fructueuses sur les isobathes à haute densité dans les ENC ont mené à la conclusion que l'ENCWG devrait identifier les limites actuelles de la S-57 ; dans le même temps, les producteurs d'ENC seront invités à inclure davantage de lignes de contour dans leurs ENC, le cas échéant. Des préoccupations soulevées par INTERTANKO dans son rapport (zones CATZOC non-évaluées, lignes de contour à haute densité, avis aux navigateurs temporaires et préliminaires, questions de présentation) ont permis d'obtenir un retour d'expérience pertinent des navigateurs et ont été traitées lors de la réunion dans le cadre du rapport de l'ENCWG. Le groupe de travail sur la cartographie marine (NCWG) a rapporté que l'édition 4.7.0 de la S-4 - *Règlement pour les cartes internationales (INT) et spécifications pour les cartes marines, de l'OHI* - avait été publiée et que l'étude sur le « futur de la carte papier » était à présent traitée par un sous-groupe. Le HSSC a demandé au

¹ *Use of the Object Catalogue* (en français : utilisation du catalogue des objets). Voir également la LC de l'OHI 61/2017 - *Demande d'approbation d'une révision de la publication de l'OHI S-57, Appendice B-1, Annexe A - Utilisation du catalogue des objets pour les ENC*

² Voir également la LC de l'OHI 60/2017 - *Demande d'approbation de la révision de la publication de l'OHI S-66 - La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits*

NCWG d'étudier de récents rapports d'enquête traitant des accidents nautiques, ainsi que de fournir des recommandations pour amender les normes et documents d'orientation de l'OHI, selon qu'il convient.

12. Le comité a pris note du rapport d'information du représentant de la Commission électrotechnique internationale (IEC). Le représentant de l'IEC a présenté le calendrier type nécessaire pour la production d'une nouvelle révision majeure d'une norme IEC, qui inclut les concepts de la S-100 pour l'ECDIS, de même que le concept de l'IEC relatif à la date de stabilité.

Equipe de projet sur les levés hydrographiques (HSPT)

13. Le HSPT a rapporté que plusieurs limites contenues dans la version actuelle de la S-44 – *Normes OHI pour les levés hydrographiques* - ont été identifiées lors de sa première réunion et qu'un questionnaire avait été produit en vue d'évaluer les opinions des utilisateurs et des parties prenantes. Le comité a encouragé le HSPT à poursuivre ses travaux selon la marche à suivre proposée, qui inclut le développement d'une approche matricielle pour la prochaine édition de la S-44. La soumission de l'édition 6 de la S-44 aux fins d'approbation par le HSSC est prévue en 2019-20.

Relations avec les autres organes de l'OHI et avec les parties prenantes

14. Le comité a reçu diverses présentations données par le président du comité de coordination inter-régional, par les parties prenantes et par les intervenants à titre d'experts. Le HSSC a notamment bénéficié du rapport informatif de l'*Open Geospatial Consortium* (OGC), et du point de vue de l'utilisateur fourni par INTERTANKO. Le rapport de sensibilisation fourni par le comité international de protection des câbles (CIPC) a été entendu et des mesures supplémentaires traitant de la publication des données, des levés associés et de la représentation des câbles sur les cartes ont été identifiées.

15. Le comité a avalisé le maintien de ses autres groupes de travail et a approuvé leurs programmes de travail. *Les Etats membres sont invités à envisager de participer aux groupes de travail dans lesquels ils ne sont pas encore impliqués.* A l'issue de la réunion, le capitaine de vaisseau Luigi Sinapi (Italie) et M. Michael Prince (Australie) ont été élus respectivement président et vice-président du HSSC pour la période allant de 2017 à 2020.

16. La liste des points de contact du HSSC utilisée pour la correspondance intersessions est tenue à jour par le Secrétariat et mise en ligne sur la page HSSC du site web de l'OHI (Accueil > Comités & GT > HSSC > Membres). *Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir s'assurer que les informations pertinentes relatives à leurs points de contact sont à jour et de bien vouloir informer le Secrétariat de l'OHI (info@iho.int) de tout changement.*

Prochaines réunions du HSSC

17. *Les Etats membres sont invités à noter, aux fins de planification, que la prochaine réunion du HSSC (HSSC-10) se tiendra à Rostock-Warnemünde, Allemagne, en mai 2018.* Conformément aux dispositions soulignées lors du HSSC-9, le HSSC-11 devrait se tenir au Cap, Afrique du Sud, en mai 2019, et le HSSC-12 à Taunton, Royaume-Uni, en mai 2020. Les propositions d'accueil du HSSC-13 qui se tiendra en mai 2021 et du HSSC-14 qui se tiendra en 2022 sont les bienvenues dès à présent et de préférence avant la tenue du HSSC-10.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Abri KAMPFER
Directeur